

2017.67
nomenclature : 1.1

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 20 JUIN 2017

Conseillers en exercice :	33
présents :	29
pouvoirs :	2
votants :	31
abstentions :	0
voix pour :	31
voix contre :	0

Aujourd'hui mardi 20 juin 2017 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 14 juin 2017, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH - M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Jérôme TEXIER-BLOT - Mme Dominique CHARMENSAT - M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Maryvonne LAURENT – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE –

ETAIENT EXCUSES

Mme Françoise MANDEAU – M. Cheikhou DIABY donne pouvoir à M. Mario JAEN - M. Richard FERCHAUD donne pouvoir à M. Noël BELLIOU –

ETAIT ABSENT

M. Christian BAYLE -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**MARCHE V17060 - SECURISATION DES ENTREES DES ECOLES, CRECHES
 ET CENTRE DE LOISIRS** **2017.67**

Monsieur le Rapporteur soumet pour attribution au Conseil Municipal le marché portant sur la sécurisation des écoles, des crèches et du centre de loisirs.

Marché de travaux comprenant 2 lots :

Lot 1 : électricité

Lot 2 : serrurerie

Le marché est ordinaire

Les variantes n'étaient pas autorisées.

La durée du marché est de 2 mois

Le marché est passé à prix [global et forfaitaires](#).

Cette consultation, lancée dans le cadre d'une procédure adaptée, a fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence dans la Charente-Libre – Sud-Ouest, le 3 mai 2017.

2017.67
nomenclature : 1.1

Le dossier de consultation et la publicité furent déposés sur le site AWS permettant le téléchargement du dossier mais également le dépôt des offres dématérialisées.

La date limite de remise des offres a été fixée au 24 mai 2017 à 12h00.

4 entreprises ont remis leur offre, dans les délais :

Lot 1 : Société BRUNET COGNAC, société ALARME TELECOM SERVICE

Lot 2 : Société de MAINTENANCE de MATERIEL, (S.M.M.) société TARDY

L'ouverture des plis a été effectuée le 26 mai 2017.

Au regard de l'analyse des offres réalisée par les services techniques, la Commission MAPA, lors de sa réunion du 7 juin 2017 a émis un avis favorable sur l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : BRUNET COGNAC – 63 rue Haute de Crouin – 16100 COGNAC - pour un montant de 89 550.00 € HT soit 107 460.00 € TTC.

Lot 2 : Société TARDY – 21 route de Saint Bonnet – 17150 MIRAMBEAU pour un montant de 37 325.00 € HT soit 44 790.00 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ATTRIBUE le marché aux entreprises :

BRUNET COGNAC pour le lot 1

Société TARDY pour le lot 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de travaux et toutes modifications à intervenir au cours de son exécution (art. 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016).

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS